

Qu'est qu'un SAGE et en quoi la forêt peut-elle être concernée ?

une réponse

▲ Qu'est ce qu'un SAGE ?

- ▶ Un SAGE est un Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux. Il est mis en place par une Commission Locale de l'Eau (CLE) regroupant les différents acteurs concernés par les enjeux de l'eau (représentants de l'Etat, collectivités locales et usagers).
- ▶ Il peut être réalisé à différentes échelles sur un territoire, de l'aquifère au bassin versant et permet de mettre en place une gestion globale, équilibrée et durable de la ressource en eau. Cette gestion peut être axée sur différents thèmes : utilisation de l'eau, mise en valeur, protection quantitative et qualitative de la ressource.
- ▶ Les objectifs d'un SAGE peuvent être très divers selon le contexte et la volonté des acteurs du territoire. A titre d'exemple, nous présentons dans le chapitre suivant les principaux objectifs du SAGE du Verdon, en cours de validation.)

▲ Quelles mesures ou dispositions sont prévues dans un SAGE

Dans le cadre du SAGE du Verdon qui est en cours de validation, voici les objectifs retenus, chacun étant précisé par des mesures et dispositions précises:

- ▶ Partager équitablement la ressource entre les acteurs
- ▶ Parvenir à concilier la production hydroélectrique et un bon fonctionnement de l'écosystème en aval (augmentation des débits réservés, précautions lors des démarrages et arrêt des éclusées, maintien au maximum des continuités piscicoles, définition des débit d'étiage minimum pour maintenir les espèces à forte valeur patrimoniale)
- ▶ Trouver des solutions aux problèmes provoqués par les barrages hydroélectriques: transport solide interrompu, faibles niveaux d'eau en aval, enfoncement des lits provoquant risques d'inondation en cas de crue.
- ▶ Préserver le territoire: solutions pour l'érosion des berges des lacs.
- ▶ Améliorer la qualité des eaux: assainissement des effluents urbains, limiter les impacts agricoles, éviter les zones de décharges proches des cours d'eau.
- ▶ Intégrer le « tourisme aquatique » dans la gestion du territoire: pérenniser les agréments mutuels entre les acteurs de l'eau et ceux du tourisme, préserver les milieux sensibles au piétinement, définition de plages de « cote de compatibilité touristique »
- ▶ Mettre en place des structures de gestion annuelle de la ripisylve sur l'ensemble du bassin versant
- ▶ Recenser, valoriser, restaurer et préserver les zones humides



▲ Pourquoi prendre en compte les espaces forestiers lors d'un SAGE ?

Les espaces forestiers par le couvert qu'ils offrent, la structure particulière des sols forestiers, la consommation en eau des arbres et de leurs cortèges floristiques, jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau. Ils ont principalement un rôle bénéfique. Cependant, sous le climat méditerranéen, il existe des cas de figure défavorables : trop forte présence de forêt, consommatrices d'eau, mauvaise répartition ou inadaptation des essences, stabilité précaire, état sanitaire déficient, ...

Il paraît pertinent de diagnostiquer les espaces forestiers ainsi que les améliorations qui peuvent être réalisées à l'occasion de l'étude d'un SAGE.

▲ Quelles mesures forestières peuvent-elles être intégrées dans un SAGE?

▲ Action sur la qualité de l'eau

- ▶ Une bonne structure du sol peut être maintenue avec des essences pionnières ou à fort système racinaire. Il faut aussi éviter de dessoucher dans les zones sensibles à l'érosion et retirer les arbres vieux ou instables.
- ▶ L'exploitation d'une parcelle forestière doit être raisonnée :
 - ◆ Pas de travail sur les parcelles gorgées d'eau, ou dans les zones sensibles à l'érosion ou difficiles d'accès.
 - ◆ Ne pas drainer les sols: cela diminue l'action dépolluante des sols forestiers.
 - ◆ Privilégier les tracés des lignes forestières loin des cours d'eau et éviter le franchissement de ces derniers par des engins. On peut aussi envisager des méthodes de débardage alternatives, par câbles ou avec des chevaux.
- ▶ L'apport de polluants peut être diminué en minimisant les intrants (fertilisants, phytocides, boues d'épurations...) et en stockant les produits à risque (fioul, cendres, poussières) loin des zones de protection. Pour ne pas contraindre l'exploitation, on peut choisir des méthodes alternatives, en pratiquant la lutte biologique, utilisant des huiles biodégradables, ou en diminuant la sensibilité des peuplements en mélangeant les essences et réalisant de la régénération naturelle.
- ▶ On peut limiter les risques de turbidité en gardant une couverture permanente du sol. Il faut donc privilégier une sylviculture irrégulière par parquet, la régénération naturelle avec des essences à âge d'exploitabilité élevé dans les zones de forte pente.
- ▶ Pour limiter les risques de hausse de teneur en nitrates il est nécessaire de limiter dans les zones sensibles, la superficie des coupes rases, pour ne pas exposer trop brutalement de sol à la lumière et éviter le travail du sol.
- ▶ Les rôles de filtre et d'épuration peuvent être favorisés en maintenant la présence des strates arbustives et herbacées sur la parcelle.
- ▶ L'entretien des abords immédiats des cours d'eau permet de préserver les milieux : on peut privilégier une conduite en taillis en exploitant rapidement les arbres penchés ou dépérissant sur les rives. Il faut aussi veiller à maintenir un éclaircissement suffisant du cours d'eau pour le maintien de l'écosystème aquatique.

▲ Action sur la quantité d'eau

On peut pour cela réaliser des éclaircies sur les peuplements. Cependant, les forêts étant en général en déficit hydrique, le gain effectif d'eau ne sera pas vraiment notable au niveau de l'évapotranspiration. Il y aura toutefois moins d'interception et le peuplement aura une meilleure santé grâce à un meilleur bilan hydrique. On peut aussi jouer au niveau de l'âge et de l'essence des peuplements: les stades jeunes et les feuillus par exemple, consomment moins d'eau.

Pour diminuer la quantité d'eau évaporée, on peut aussi préserver la couche d'humidité autour des feuilles, en diminuant le vent qui arrive sur les peuplements à l'aide de brises vent en lisière.

▲ Protection contre les crues et inondations

- ☞ *Les mécanismes de protection sont basés sur l'optimisation des l'interception des précipitation, de l'évapotranspiration et l'infiltration. Cette protection n'est donc pas compatible avec une recherche d'augmentation de quantité d'eau disponible.*

Pour favoriser l'interception et l'infiltration, il faut favoriser les essences ayant un SAI (rapport entre la surface de tronc, branche et feuille et la surface au sol) élevé, et une bonne structure racinaire, tout en évitant une trop forte compaction du sol.

Il faut aussi veiller, lors de l'exploitation forestière, à ne pas laisser de rémanents et bois morts, qui risqueraient de former des embâcles qui peuvent provoquer une remontée du niveau de l'eau en amont, une obstruction des ouvrages hydrauliques, et une accélération du débit en cas de rupture. L'exploitation forestière ne doit pas non plus provoquer de gros bouleversements du cours d'eau